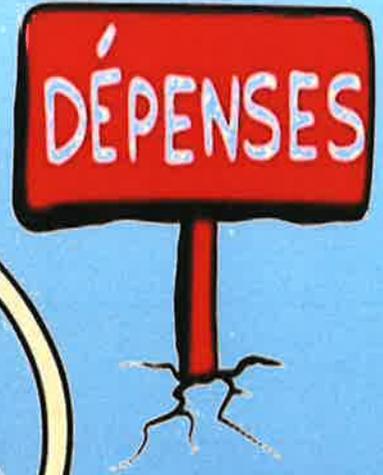


Nouvel Elan 101



Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne
www.mairie-chezysurmarne.fr

Sommaire

Budget **Page 3**

- Compte administratif 2022
- Budget primitif 2023
 - Fonctionnement
 - Investissement
- Synthèse budget
- Recettes fiscales

Informations générales..... **Page 7**

- Tontes pelouses
- Brûlage déchets végétaux
- Aide destinée aux habitants soucieux de leur environnement
- Frelons asiatiques
- Dissolution du SACAB
- Impôts : obligation déclarative
- GRT Gaz
- Fermeture d'une classe
- RTE : Réseau de Transport d'Electricité
- Disparition du réseau cuivre orange
- Recensement militaire
- Inscription scolaire

Associations..... **Page 13**

- Bibliothèque
- Anciens combattants
- Gymnastique volontaire
- Tennis
- Club de le P'tite Maison
- Si Chézy m'était conté
- Appel du Comité des Fêtes
- Chasse aux œufs
- Loto
- Brocante

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Fonctionnement

Dépenses	1 304 530.17 €
Recettes	1 661 939.75 €
Excédent 2022	357 409.58 €

Année n-1	
Excédent 2021	1 152 627.60 €

Total	
Excédent reporté 2022	1 510 037.18 €

Investissement

Dépenses	328 129.10 €
Recettes	395 913.41 €
Excédent 2022	67 784.31 €

Année n-1	
Déficit 2021	- 238 403.24 €

Total	
Déficit reporté 2022	- 170 618.93 €

Bilan Excédent de fonctionnement : 1 339 418.25 €

Un déficit d'investissement n'est pas une dette mais simplement l'inscription comptable de travaux budgétés non réalisés ou non terminés ainsi que le non versement de subventions (qui sont souvent versées a posteriori après la fin des travaux). Ces éléments sont donc repris dans le Budget Primitif de l'année suivante.

Le compte administratif est validé par le compte de gestion établi par la Trésorerie de Château-Thierry.

BUDGET PRIMITIF 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2022	Budget 2023
Cpte 002	Résultat d'exploitation	1 152 627.60 €	1 339 418.25 €
Cpte 013	Atténuations de charges	14 000.00 €	2 000.00 €
Cpte 70	Prestations de services	86 050.00 €	98 600.00 €
Cpte 73	Impôts et taxes	780 150.00 €	804 200.00 €
Cpte 74	Dot. subs et particip.	422 850.00 €	481 850.00 €
Cpte 75	Autres produits	95 000.00 €	90 000.00 €
Cpte 77	Produits exceptionnels	187 500.00 €	51 500.00 €
Cpte 78	Reprise sur provisions	200.00 €	200.00 €
TOTAUX		2 738 377.60 €	2 867 768.25 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2022	Budget 2023
Cpte 011	Charges à caractère général	607 374.00 €	668 369.00 €
Cpte 012	Charges de personnel	518 100.00 €	541 600.00 €
Cpte 014	Reversement FNGIR *	221 500.00 €	105 000.00 €
Cpte 022	Dépenses imprévues	26 813.80 €	13 490.25 €
Cpte 023	Virement à la section d'investissement	1 115 282.12 €	1 274 880.81 €
Cpte 042	Dotations aux amortissements	52 107.68 €	79 478.19 €
Cpte 65	Autres charges de gestion courante	173 200.00 €	172 450.00 €
Cpte 66	Charges financières	17 000.00 €	11 000.00 €
Cpte 67	Charges exceptionnelles	7 000.00 €	1 500.00 €
TOTAUX		2 738 377.60 €	2 867 768.25 €

BUDGET PRIMITIF 2023

INVESTISSEMENTS

Opérations	Dépenses	Subventions	Autofinancement
Rénovation des bâtiments			
Rénovation des logements	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
Rénovation cage escalier rue Georges Ponsin	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
Changement de chaudière	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Rénovation cabinet médical	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
Réfection des peintures aux écoles	18 200,00 €	- €	18 200,00 €
Travaux Hydro-viticoles			
Maîtrise d'œuvre	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
Travaux (deux bassins C7 et C3)	450 000,00 €	- €	450 000,00 €
Achat de terrains	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
Eclairage Public			
Rue du Paradis tranche 2	97 000,00 €	- €	97 000,00 €
Rue du Paradis tranche 3 (harzé, royaux)	87 535,00 €	- €	87 535,00 €
Rue Derrière les Murs	105 160,00 €	- €	105 160,00 €
Réfection de Voirie			
Maîtrise d'œuvre aménagement parking église	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Achat de terrains pour l'aménagement parking église	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
Chemin du CSA	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
Illuminations de Noël	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
Extesion du pluvial rue du Paradis	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
Achat de signalétique	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Dégâts Orages			
Réparation des bâtiments	120 000,00 €	- €	120 000,00 €
Cimetière			
Travaux sur concessions à reprendre	2 500,00 €	- €	2 500,00 €
Services techniques			
Achat d'un tracteur	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
Outilsage technique (épareuse, lame, divers)	38 000,00 €	3 886,00 €	34 114,00 €
Divers			
Achat switch, commutateur réseau	525,00 €	- €	525,00 €
Echange et achat de terrains	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
Vente de terrain	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
Changement des luminaires au club de tennis	12 400,00 €	5 000,00 €	7 400,00 €
Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	5 475,00 €	- €	5 475,00 €
Total	1 294 795,00 €	18 886,00 €	1 275 909,00 €

SYNTHESE BUDGET

Compte Administratif 2022 :

Les résultats conduisent à un excédent de fonctionnement de 357 409.58 €. L'excédent total de fonctionnement du compte administratif cumulé de 2021 et de 2022 est de 1 339 418.25 €.

RECETTES FISCALES DE LA COMMUNE

Les taux d'imposition de la Commune de Chézy sont très proches des taux Nationaux et Départementaux :

	Recettes communales	Taux	Moyenne Nationale	Moyenne Départementale
Foncier bâti	638 320.00 €	50.58 %	38.28 %	54.40 %
Non bâti	49 203.00 €	22.56 %	50.44 %	32.56 %
CFE (taxe professionnelle)	76 219.00 €	17,75 %	19.66 %	Non communiqué
Taxe d'habitation *	174 576.00 €	25.63 %	22.98 %	24.38 %

* La taxe d'habitation rétablie en 2023 ne concerne que les résidences secondaires et logements vacants.



Informations Générales

Tontes pelouses :

L'été revient et avec lui les travaux de jardinage.

Nous vous rappelons les créneaux horaires pour tondre sa pelouse :

Les jours ouvrables :

du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets végétaux :

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 interdit le brûlage à l'air libre ou en incinérateur des déchets verts. Ceux-ci doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité dégrade la qualité de l'air en émettant des polluants.



Aide destinée aux habitants soucieux de leur environnement :



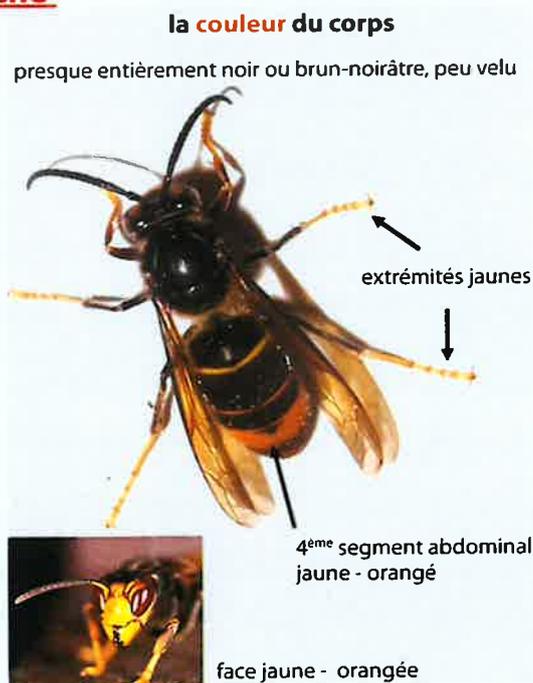
Le Conseil Municipal réuni en séance le 10 mars 2023 a décidé d'accorder une aide de 30 € par foyer aux habitants de Chézy sur Marne pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette subvention sera versée contre présentation d'une facture acquittée, d'un justificatif de domicile et d'un RIB. L'enveloppe annuelle communale est de 2 000 € pour 2023 (soit 66 foyers pouvant bénéficier de cette aide).

Frelons asiatiques : Comment ça marche ?

Les pompiers interviennent **gratuitement** pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur la voie publique et chez les particuliers, **dans le département de l'Aisne** (uniquement).

Pour cela, **contactez le référent frelons le plus proche** ([liste disponible sur www.abeille-aisne.fr](http://www.abeille-aisne.fr))

Le Syndicat Apicole conseille lors du signalement d'envoyer une photo du nid par sms et de préciser où il se situe, de transmettre également vos coordonnées complètes (nom, adresse, téléphone). L'apiculteur aura besoin de ces informations pour le signalement au SDIS 02.



DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT CHEZY AZY BONNEIL SACAB

Le SACAB a été créé en 1977. Sa compétence concernait uniquement l'assainissement collectif à savoir la création et l'entretien des réseaux et ouvrages de transfert des eaux usées sur les trois communes.

Monsieur René GAILLARD en a été le 1er Président de 1977 à 1985 puis Monsieur Pierre ESCHARD de 1985 à 2004 et Jean-Claude BERAUX de 2004 à 2022.

A l'origine le traitement des eaux usées se faisait à Chézy sur Marne dans une station d'épuration rue de l'Ange Armé. L'évolution des normes techniques et réglementaires a obligé le SACAB à envoyer ses eaux usées à traiter vers la station d'épuration (SARCT) de Château-Thierry et de faire gérer la partie technique par un fermier (VEOLIA), en délégation de service public.

En 2004, l'évolution réglementaire oblige le SACAB à prendre en charge l'assainissement non collectif qui gère le traitement des eaux usées des habitations éloignées ou ne pouvant être raccordées au réseau collectif, compétence qu'elle perdra en 2006.

Déjà le SACAB perdait de son importance.

Grâce au travail mis en œuvre et à la volonté des Présidents successifs, les trois communes sont à ce jour assainies à 99% pour le service collectif et 87% pour l'assainissement non collectif.

Sur 45 ans de vie, ce syndicat a entrepris plus de 40 millions d'euros de travaux pour mettre aux normes réglementaires, sécuritaires, les habitations de ces 3 communes réunies.

Le Docteur Eschard en a été le principal acteur durant sa présidence et lors du passage de responsabilité en 2004, il ne restait plus que la Route des Roches, son hameau et différentes antennes à finaliser.

L'évolution des réglementations obligea la Communauté de Communes de Charly sur Marne à prendre la compétence assainissement non collectif en 2006.

La Loi NOTRe impose que les Communautés de Communes doivent prendre entre 2020 et 2026 la compétence assainissement totale (ANC et AC). Pour effectuer le transfert du SACAB vers la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne, dans un souci d'uniformité, celle-ci devait absorber le syndicat de Charly et il était donc préférable de ne pas attendre 2026 pour effectuer le transfert du SACAB vers la C4.

Depuis le 1er janvier 2023 c'est donc la C4 qui gère la totalité de l'assainissement collectif et non collectif.

Souhaitons que ce nouveau service conserve le prix raisonnable du traitement de nos effluents et que la taille de la nouvelle structure ne soit pas un frein aux investissements ni aux dépannages.

Le SACAB c'est 45 ans de travail collectif sur 3 communes qui ont toujours travaillé ensemble dans une très bonne entente. Les communes d'Azy sur Marne et de Bonneil ont rejoint la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry et la commune de Chézy sur Marne la Communauté de Communes du canton de Charly sur Marne. Les biens immobiliers sur chaque commune sont affectés aux collectivités d'accueil et les liquidités réparties au prorata des habitants soit 2/3 pour la C4 et 1/3 pour la CARCT.



impots.gouv.fr

Impôts :

Obligation déclarative :

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour l'ensemble des ménages. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants est en revanche maintenue. Par conséquent, tous les propriétaires de leur résidence principale ou secondaire doivent se déclarer sur leur Espace Personnel (impots.gouv.fr) avant le 30 juin 2023.

Pour toute aide, vous pouvez vous adresser :

⇒ Par mail : franceservices@C4.fr

⇒ France services :

02310 NOGENT L'ARTAUD

Rue des Ecoles.

06 40 64 35 64

Accueil public du Lundi au Vendredi :

9h-12h

13h15-17h

Fermeture d'une classe :

En raison de la baisse des effectifs de l'école primaire Christian Cabrol, l'Inspection d'Académie nous informe de la fermeture d'une classe lors de la prochaine rentrée des classes.



En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz naturel haute pression, prévenez GRTgaz, téléphonez au numéro vert d'urgence du Centre de Surveillance Régional, 24H/24 et 7 JOURS/7 :

N° VERT : 0 800 30 72 24

Attendez l'arrivée des techniciens de GRTgaz.

Si une fuite était apparente, ne tentez pas de la stopper. Interrompez les travaux, coupez les moteurs des engins et interdisez toute flamme aux alentours de la fuite. Eloignez toute personne du lieu de la fuite. Ensuite, téléphonez immédiatement au 18, puis au numéro vert d'urgence ci-dessus.



Réseau de transport d'électricité

Réseau de transport d'électricité : :

RTE a pour mission d'exploiter, de maintenir et de développer le réseau français de transport d'électricité à haute et très haute tension. Des travaux d'entretien de la végétation sont réalisés aux abords des lignes électriques de Chézy sur Marne entre :

le 1^{er} février et le 31 décembre 2023.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise :

ARTOPIA

RTE GMR Champagne-Ardennes

Impasse de la Chaufferie

BP 246-51059 REOMS Cedex

Contact : L.Revolte : 07 86 71 47 09

Disparition du réseau cuivre orange :



La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers des grands chantiers pour apporter le très haut débit partout sur notre territoire.

L'Etat a fixé la totale disparition du réseau cuivre en 2030.

Notre commune fait partie du deuxième lot de fermeture, cette disparition du réseau se fera en deux étapes :

1ère étape : Fermeture technique :

Dès maintenant, Orange ne commercialise plus aucun service sur le cuivre (ADSL, branchement téléphonique, accès internet).
Tous ces services seront basculés sur la fibre.

2ème étape :

**A partir de Novembre 2025
la fermeture du réseau sera totale.
Chacun d'entre nous devra avoir fait son choix
sur un fournisseur d'accès internet
présent sur le réseau fibre.**

Chacun des fournisseurs les plus importants (Orange, Bouygues, SFR, Free) offre dès à présent un bouquet d'applications important. Le prix de ce nouvel abonnement est fonction de vos demandes et souhaits.

Cependant, ils offriront également un simple abonnement au téléphone si vous ne souhaitez pas Internet.

Ces abonnements seront sensiblement au même prix que les abonnements cuivre que vous possédez actuellement.

Information importante : lorsque vous transférerez votre abonnement cuivre vers la fibre, ce raccordement sera gratuit, seul le coût de votre abonnement avec les applications que vous avez choisies est payant au même titre que votre abonnement Eau-EDF etc.

Actuellement sur Chézy, toutes les habitations (820) sont éligibles à la fibre et à ce jour, 469 sont raccordées soit 51.95 %.

Afin de ne pas être en retard et pris au dépourvu, vous avez maintenant deux ans pour faire votre passage à la fibre, passage obligatoire si vous ne voulez pas être privés de téléphone et de vos services internet si vous êtes utilisateurs (service internet qui devient obligatoire pour déclarer vos impôts).

Il est très important dès maintenant de vérifier que vos systèmes d'alarme habitation, système bracelets et téléassistance seniors ainsi que toute autre application soient compatibles avec ce passage à la fibre obligatoire.



Recensement militaire :

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

QUI ?

Tous les Français,
Filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET :

- 1- Créez votre compte sur **www.service-public.fr**
Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivants :
Pièce d'identité et livret de famille.
- 3- Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté »,
Cliquez sur « Recensement, JDC et service national »,
ou dans la zone « Rechercher » tapez « recensement »,
- 4- vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants :
Pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
RÉGION NORD-OUEST

Le centre du service national d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32

csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



www.defense.gouv.fr/jdc



Inscriptions Scolaires

OUVERTES !

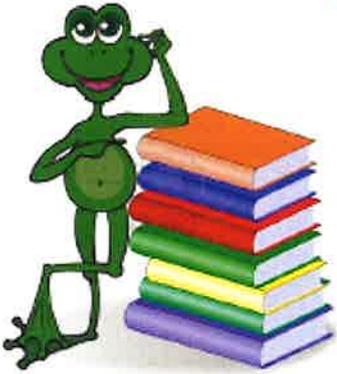
Merci de prendre
rendez-vous
avec le Secrétariat
de Mairie
au **03.23.82.80.29**

**Pour les enfants nés en 2020
qui seront scolarisés pour la rentrée
de septembre 2023**

Vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'une attestation de domicile délivrée par la mairie de votre domicile
- Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés d'un certificat médical attestant des vaccinations obligatoires*
- Pour les enfants déjà scolarisés du certificat de radiation délivré par l'ancienne école*
- De la fiche de renseignements dûment complétée disponible en mairie ou à l'école

ASSOCIATIONS



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Centre Fiévet - Avenue du Général Leclerc (vers la gare)
02570 CHÉZY SUR MARNE

☎ 03 23 82 41 22

bibliotheque-chezy@orange.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

MERCREDI : 9 H 30 à 11 H 30
14 H 30 à 16 H 30
SAMEDI : 10 H 30 à 12 H 00

ABONNEMENT ANNUEL : 8,50 € PAR FAMILLE

La bibliothèque vous propose une large gamme
D'OUVRAGES POUR ADULTES, ADOS ET ENFANTS

Voici un petit aperçu de nos dernières acquisitions :

- May et Chance de Jim Fergus
(suite de la trilogie Mille femmes blanches)
- Le choix de Viola Ardone
- L'archipel des oubliés de Nicolas Beuglet
- Un miracle de Victoria Mas
- Noa de Marc Levy
(3^{ème} tome de la série 9)
- Un homme en vue de Roger Beteille
- Les guerres intérieures de V. Tong
Cuong
- Des albums enfants

Le bibliobus est passé le 21 février et nous avons procédé au changement de 380 documents auxquels s'ajouteront ceux des navettes mensuelles et que vous pourrez retrouver dans les rayons romans, policiers, science-fiction, biographies, documentaires, albums enfants, contes, histoire de France, livres audio, BD...



Les horaires du mercredi matin seront modifiés à partir
du 1^{er} avril comme suit :
10H30 à 12H00

A TRES BIENTOT A LA BIBLIOTHEQUE

ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale des anciens combattants a eu lieu le samedi 14 janvier à 14h30 dans la salle du Jumelage en présence de monsieur BÉREAUX, maire de Chézy, de madame RIBOULOT, 1^{ère} adjointe, de madame LOISEAU, maire de La Chapelle sur Chézy et monsieur BRUNEAUX, adjoint au maire de Montfaucon.

Le président Jean-Paul MARTIN a accueilli les personnes qui avaient pu se déplacer et a présenté ses vœux en évoquant les problèmes de santé de plus en plus nombreux qui perturbent la vie de nos adhérents.

Un moment de recueillement a été observé en mémoire des amis ou adhérents disparus en 2022 : Ghislaine BERJOT, Paulette HERBIN, Rosa PETIT, Lucien DART.

Après le bilan des activités de 2022 (cérémonies patriotiques, congrès départemental à Marle, déplacement à Notre-Dame de Lorette) et le bilan financier, Jean-Paul Martin a évoqué la diminution des effectifs et la difficulté de recruter de nouveaux adhérents pour faire perdurer nos sections et nos actions.

Des projets sont en cours de réalisation en accord avec les municipalités: remise en état de Monuments aux Morts ou réhabilitation de tombes de Soldats Morts pour la France dans certaines communes, actions auprès des jeunes générations pour les sensibiliser aux moments tragiques de notre Histoire.

La traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié ont clôturé cette réunion.





Gymnastique Volontaire de Chézy Sur Marne



BULLETIN D'INSCRIPTION GYM-YOGA SAISON 2022 2023

	LIEU	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
GYM	CHEZY ESP. P. ESCHARD		10H30	19H		17H15
YOGA	CHEZY ESP. P. ESCHARD					18H30
GYM	BOURÉSCHE SALLE DES FÊTES				10H30	
GYM	ESSOMES SALLE DES FÊTES	10H30			18H15	

Malgré une saison sportive bien entamée, nous avons de nouvelles inscriptions à notre club.

Vous aussi, vous pouvez encore nous rejoindre.

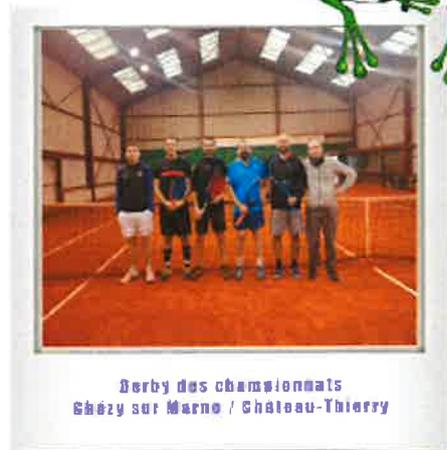
mail gvcm-chezysurmarne.fr

Tennis Club de Chézy-sur-Marne



Les beaux jours reviennent et c'est l'occasion pour le club de préparer les championnats d'été qui débutent bientôt. Comme chaque année, beaucoup de compétiteurs sont partant pour défendre les couleurs de notre club.

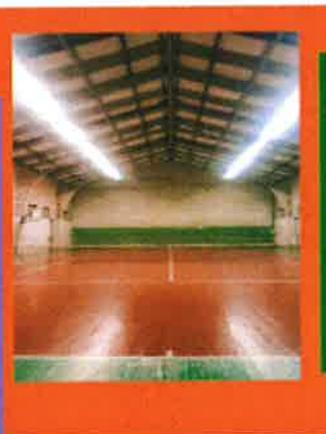
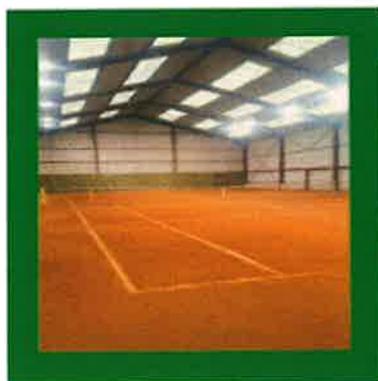
Au programme : nos 3 équipes affronteront les différents clubs de l'Aisne (en division 1 et 2) afin de remporter la coupe, nous l'espérons !



Vous êtes intéressé pour jouer ?

Que vous soyez débutant ou confirmé, le club accueille tout joueur souhaitant passer de bons moments sur les courts de tennis.

Nous disposons de 4 terrains mêlant différentes surfaces de jeux comme le béton poreux, la terre battue ou encore le parquet.



Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année ! Tarif adapté en cours de saison. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le **06 58 38 32 79** ou sur tennisclubchezy@gmail.com ou sur notre page facebook !

  Suivez-Nous !



LE CLUB DE LA P'TITE MAISON



Le lundi **24** Avril 2023

le CLUB DE LA P'TITE MAISON fêtera avec plaisir
les 40 ans de sa création sans interruption.

Nous serions heureuses de vous accueillir ce jour pour
vous faire découvrir quelques-unes de nos créations.



Si vous désirez vous joindre à
notre club nous serons ravies de
vous accueillir tous les lundis de
14h à 17h salle du Jumelage
à Chézy sur Marne.





Si Chézy m'était conté ...

Assemblée générale

Samedi 22 avril 2023

14h00 - 16h00

Salle du Conseil Municipal

Ouverte à tout public

(Seuls les membres de l'association, à jour de cotisation, ont le droit de voter)

Venez nombreux

14h00

Rapport moral / Rapport des comptes / Budget 2023 /

14h30

Exposés

LA NOTION DE TEMPS, L'HISTOIRE DE SA MESURE
LA RESTAURATION DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN

Présentation

L'HORLOGE ET SON FONCTIONNEMENT

Par Jan FIENIEG et Dominique RIBOULOT



17h00

Évocation musicale

en mémoire de Viviane REBMANN

par Olivier TARPENT , orgue et violoncelle
en l'église Saint Martin à Chézy-sur-Marne

APPEL du CdF

Le Comité des Fêtes de Chézy sur Marne (CdF)

lance un appel pressant aux Guernouillats.

Vous appréciez la vie dans le village,

Vous profitez du dynamisme des associations locales et des activités qu'elles offrent, à longueur d'année,

Vous aimez les fêtes organisées sur le territoire, les moments de convivialité, les soirées feux d'artifices de l'été,

Vous êtes dynamiques, enthousiastes, ouverts aux autres, vous avez de l'empathie,

Vous êtes inventifs, vous imaginez d'autres manifestations, d'autres soirées ou sorties à organiser,

Vous souhaitez mettre en pratique vos idées, les développer, les mettre en place concrètement,

Vous êtes bricoleur et vous détestez l'informatique,

Vous êtes accros à l'informatique et détestez le bricolage,

Vous détestez l'informatique et encore plus le bricolage mais vous aimez cuisiner pour les autres,

Vous avez envie de donner de votre temps, que ce soit une heure, un après-midi ou une journée, que ce soit par semaine, par mois ou une fois dans l'année,

Venez nous rejoindre, le Comité des Fêtes a besoin de vous.

Venez apporter votre énergie au service de la vie de votre village.

Dominique RIBOULOT
Président du CdF



Contactez-nous :

Email : contact@cdf-chezysurmarne.fr

Mob : 06 33 29 80 58 / 06 47 02 43 85

ou indiquez vos coordonnées (Noms, Tel, Mob, Email) au secrétariat de la mairie qui transmettra.

Chasse aux oeufs



organisée par :

Le Comité des Fêtes
de Chézy sur Marne



de 10h30 à 12h00

**Rendez-vous et départ de la Place de la Mairie
à 10h30 très précises**

Enfants de 2 à 12 ans accompagnés de leurs parents

Lundi 10 avril 2023

IMPORTANT

Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la manifestation.



CHEZY sur MARNE

Samedi 15 avril 2023

- Salle Louis Ladmiral -

Ouverture à 17h30, jeux à 19h00

LOTO

2 700 € de lots

SOIREE Bateau MOUCHE (4 pers)

Cafetière Melitta, Cookeo,

Velo d'appartement, Robot Multifonction (Kenwood),

Montre connectée, Radio Hi Fi FM/DAB+ (Philipps),

Appareil à fondue, Paires jumelles, Longue vue, Lave vitres (Kärcher)

Ballon de foot (Puma), Perceuse/visseuse, ménagère 24pièces...

Réservation

06 33 29 80 58

Organisé par le Comité des Fêtes de Chézy sur Marne

<http://www.cdf-chezysurmarne.fr>

Tarif : 1 carton à 3 €, 4 pour 10 €, 10 pour 20 €

